

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inserions : 1<sup>re</sup> page: 5 fr. la ligne ; 2<sup>e</sup> page: 3 fr. la ligne Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr. ; France et Etranger, 12 fr.

## Après le Départ de M. Bériel

La presse reconnaît ses hauts qualités administratives

Jusqu'au dernier moment nous avions espéré que M. le Résident général ne voudrait pas laisser tomber l'œuvre tant applaudie, surtout aux jours sombres de la guerre, de l'un de ses prédécesseurs, le plus éminent de tous, celui qui pendant la guerre sut prendre les décisions énergiques qu'il fallait, même contre un général qui ne rêvait que plaies et bosses, risquant de mettre le feu aux poudres et d'allumer un incendie qui aurait gagné de proche en proche toute l'Afrique du Nord... que M. le Résident général faisait face au quartieron de détracteurs des Services Economiques aurait passé outre et les aurait maintenus...

Hélas ! nos espoirs étaient vains et M. Bériel, fonctionnaire discipliné, s'en est allé en Syrie accomplir une haute mission, qu'il remplira, nous n'en doutons pas, à la satisfaction du haut commissaire, en attendant son retour à Tunis.

Et l'on profitera de son absence pour liquider ou réorganiser les Services Economiques Indigènes ; si on les liquide ce n'est certainement pas ce que l'on fera de mieux.

Notre seule crainte, celle de tous les amis de M. Bériel, qui sont légion, c'est qu'épris du pays et de l'œuvre qu'il va entreprendre il s'y attache et ne veuille plus le quitter ce qui serait profondément regrettable pour la Tunisie.

A l'occasion de leur départ, Mme et M. Bériel ont été l'objet de nombreuses attentions tant de la part du Résident général que de Mme Saint, MM. Paux, Gaudiani et Ducos de la Haïlle secrétaire général et secrétaires généraux adjoints.

Au port, une foule considérable d'amis français et indigènes était là avec tout le personnel des Services Economiques, une délégation des élèves de l'école de Smindja, directeur et professeurs en tête.

Nous tenons à reproduire l'opinion de quelques-uns de nos confrères sur l'œuvre de M. Bériel et les regrets que son départ a causés :

D'abord le « Journal de Tunis » sous la signature de son directeur :

Ce soir, à 5 heures, s'embarquera pour France, M. Ph. Bériel, secrétaire général adjoint du Gouvernement Tunisien directeur des Services Economiques Indigènes, chargé d'une mission temporaire auprès du Haut Commissaire de Syrie par le Ministre des Affaires Etrangères.

M. Bériel, dont la compétence en matière indigène s'était affirmée au point que d'aucuns en prirent ombrage, et que la Chambre d'Agriculture, commettant là une erreur grave, se déclara nettement contre lui, laissera à Tunis de profonds regrets, et la colonie française ne tardera pas à regretter son absence.

D'une haute intelligence, d'une grande culture, le directeur des S. E. I. était un de ces rares fonctionnaires qui ne se perdent pas dans les paperasses, mais pour qui seules les réalités présentent quelque valeur. Sans ressources proprement dites, sans budget suffisant, M. Bériel avait su mettre sur pied des œuvres qui attestent aux yeux des indigènes la générosité d'une France protectrice, soucieuse du développement et de la prospérité économique de tous les habitants de la Régence sans distinction de race ou de nationalité.

En Syrie, dans les quatre états placés

sous notre mandat, M. Bériel reprendra la tâche qu'il avait entreprise ici avec un rare esprit d'initiative, groupant autour de lui tant de dévouements particuliers. Nous sommes certains qu'il réussira — et que la Syrie plus avertie saura tirer un précieux profit d'une collaboration dont la Tunisie se sera privée momentanément.

Aussi, avec tous ses nombreux amis français ou indigènes, nous formulons le vœu que la mission de M. Bériel soit tout à fait temporaire et qu'il vienne vite reprendre ici la direction d'œuvres dont l'avenir montrera non seulement l'utilité mais encore la nécessité.

F. PORTELLI.

Ensuite la « Tunisie Française » :

« M. Bériel s'est embarqué samedi pour Marseille, quittant la Tunisie et les Services Economiques, pour aller en mission en Syrie.

Nous avons combattu dans ce journal la formule sur laquelle étaient bâtis les Services Economiques : compartimentages, cloisons étanches, organisation particulière nous ont paru de graves dangers pour la prépondérance française et nous avons reproché aux Services Economique d'apprendre aux Indigènes à se passer de nous et à s'organiser sans nous et contre nous.

Nous tenons à témoigner toutefois au moment de son départ que si nous avons lutté contre M. Bériel à ce sujet, nous avons toujours rendu une entière justice à la netteté d'intention et à la rectitude parfaite de ce haut fonctionnaire.

Si son action nous apparaissait comme un danger, c'est qu'une intelligence remarquablement ouverte et à un désintéressement absolu, M. Bériel joignait une puissance d'activité réalisatrice, rare dans l'administration, qui en fait un homme de haute classe, mais qui, dans l'espèce, en donnant aux Services Economiques la vie intense que nous leur avons vue, nous inquiétait davantage.

Il nous paraît donc à la fois juste et normal, à l'heure où M. Bériel va occuper en Syrie un poste important, dans un pays neuf où tout est à créer, de rendre hommage à ses qualités d'homme d'action et de réalisateur, capable d'apporter une vision nette dans les conseils et une volonté énergique dans les réalisations et de souhaiter le plus brillant succès à la mission à laquelle il va apporter les qualités remarquablement ardentes de son intelligence et de son énergie, et de son souci constant des intérêts de la France. »

Et enfin « La Dépêche Tunisienne »

« Ainsi que nous l'avions annoncé M. Philippe Bériel s'est embarqué hier pour la France afin de rejoindre en Syrie le nouveau poste qui lui est confié.

A son départ il fut l'objet d'une manifestation de sympathie de la part de ses nombreux amis, à laquelle participèrent beaucoup d'indigènes.

Le Résident général avait délégué, pour lui adresser ses adieux, le commandant Courtot, chef de son cabinet militaire.

Le général Khairallah était également présent ainsi que M. Paux, secrétaire général du Gouvernement tunisien. MM. Ducos de la Haïlle et Gaudiani.

Le personnel des Services Economiques, le directeur et une délégation des élèves de l'école de Smindja ainsi que de nombreux amis fonctionnaires.

M. P. Bériel était arrivé en Tunisie en février 1906 avec M. Alapetite, comme chef du secrétariat particulier.

Nommé le 1<sup>er</sup> janvier 1900, inspecteur général de l'enseignement professionnel indigène.

Nommé le 1<sup>er</sup> janvier 1913, directeur des Services économiques indigènes.

Nommé le 22 novembre 1918 secrétaire général adjoint du Gouvernement tunisien.

Il a présidé la Section indigène de la Conférence consultative et les Chambres consultatives indigènes d'Agriculture et de Commerce.

Actuellement détaché, en mission en Syrie, près du haut commissaire de France.

Nous lui adressons nos meilleurs souhaits dans ses nouvelles fonctions en manifestant l'espoir de le revoir un jour dans la Régence. »

Avec nos confrères, nous espérons que la Syrie ne nous le gardera pas et qu'avant quelques mois nous aurons le plaisir de le revoir parmi nous.

En attendant, nos vœux les plus affectueux l'accompagnent pour le succès de sa mission que nous voudrions voir écourter le plus possible.

### BULLETIN

#### Chez les Cheminots

##### Les mauvais bergers

N'en déplaise à ceux qui nous reprochent de combattre la journée de 8 heures, nous persistons plus que jamais à réclamer sa suppression :

1° d'abord parce qu'elle grève le budget d'un nombre respectable de millions ;

2° parce que le service n'est pas tant pénible que les agents ne puissent faire les deux heures supplémentaires comme leurs aînés ;

3° parce que des dix heures de travail découle de façon mathématique le retour à la vie normale d'avant-guerre dont profiteront les cheminots comme le public.

Le retour aux dix heures de présence » ce qui ne veut pas toujours dire de travail, provoquera l'élimination d'une catégorie d'employés qui vit en véritables parasites sur le dos de la collectivité, tout simplement pour assurer la continuité du service de l'ouverture à la fermeture des gares.

Le gouvernement pour donner satisfaction au public qui réclame va réduire les tarifs des chemins de fer réellement trop élevés en Tunisie — les plus élevés de tous, de France comme d'Algérie — par suite de cet impôt de 33 pour cent qui se superpose sur le prix primitif et ses relèvements ; comment pourrait-il opérer des réductions s'il n'avait aux moyens de combler le trou d'une quinzaine de millions que cela va coûter tout en ne faisant pas supporter à la collectivité les réductions qui vont s'opérer ?

Serait-il admissible qu'il ne soit rien demandé, aucun effort, aux agents alors que ces deux heures leur coûteront si peu, simplement un peu de bonne volonté, dont la bourse pour certains ne s'en trouvera que mieux.

Pour toutes ces raisons, pour diminuer le déficit d'exploitation, pour ne pas gréver les contribuables, la journée de huit heures doit être remplacée par celle de dix heures.

Nous comptons bien que nos dirigeants n'hésiteront pas une minute à en ordonner le retour et le plus vite sera le mieux.

Si la direction du B.-G. n'a plus aucune autorité sur son personnel, si elle n'est plus qu'un émergeur en rond la petite feuille est obligée de reconnaître qu'elle avait réellement une poutre dans l'œil, elle serait reconnaissante à son contradictoire de l'organe corporatif de vouloir bien la lui enlever.

Celui-ci nous dit encore que les cheminots se fichent pas mal de « Moscou » et de son « œil ».

En est-il bien sûr ? Alors que veut dire cette dépêche adressée au journal la « Dépêche de

l'Est » de Bône par son correspondant de Tunis qui, si nous ne nous trompons pas, toucherait de bien près aux cheminots :

« Samedi a été arrêté M. Louzon secrétaire général du Parti Communiste de Tunisie.

Depuis une année le parti communiste de Tunisie composé surtout de fonctionnaires indigènes et de cheminots mène une violente campagne contre les institutions françaises.

L'arrestation de M. Louzon a été motivée par une brochure en langue arabe publiée sous les auspices du Parti communiste de Tunisie et dont le dépôt légal n'avait pas été effectué. Cette brochure invite les musulmans de la Régence à se rallier au parti communiste pour conquérir leur liberté et leur indépendance ».

Pour terminer nous déclarons encore une fois que nous ne sommes pas contre « les cheminots » nous avons d'excellents amis parmi eux ; mais notre sympathie ne va pas jusqu'à approuver tout ce qui passe par la tête de quelques-uns des dirigeants du Syndicat qui font assez bon marché des intérêts du public et des deniers de l'Etat (1).

(1) Cet article était déjà composé quand nous avons reçu l'avis officiel des réductions qui seront opérées à partir du 1<sup>er</sup> mars prochain : 15 pour cent pour les voyageurs et marchandises et 8 pour cent pour l'impôt.

Ce n'est pas énorme mais ça vaut mieux que rien.

### Echos et Nouvelles

#### Le sénateur Gallini

Notre ami le sénateur Gallini que nous attendions depuis quelques semaines est enfin arrivé à Tunis par le « Duc d'Aumale » avec Mme Gallini.

Nous avons été heureux de le revoir en bonne santé et lui adressons ainsi qu'à Mme Gallini nos sincères souhaits de bienvenue.

Ils comptent rejoindre Sousse lundi par le train du soir.

M. Cuttoli, sénateur de Constantine, arrivé par le même courrier, est reparti lundi pour son département après un trop court séjour parmi nous.

Le sénateur de Constantine n'est pas un inconnu pour les Tunisiens, un des derniers procès qu'il plaïda fut celui de notre ami Disegni, condamné sévèrement à Tunis pour spéculation illicite sur les loyers qu'il fit acquitter à Alger.

#### A la Résidence Générale

Les fonctions du ministre plénipotentiaire, délégué, à la résidence générale, viennent de faire l'objet d'un décret qui a paru au « Journal Officiel » du 15 courant.

« Le délégué assure au nom et sous l'autorité et la direction immédiate du Résident Général, le contrôle des services civils de la Régence ainsi que des services de la Résidence Générale.

« Il est vice-président du Conseil des Ministres et des Chefs de Services.

« Il remplace le Résident Général absent ou empêché. Il est chargé des fonctions d'inspecteur général des Contrôles civils de la Régence ».

Ainsi les fonctions du ministre-délégué sont aujourd'hui bien définies ; c'est en quelque sorte un vice-résident général comme qui dirait, dans le monde ecclésiastique, un coadjuteur.

Nos félicitations.

#### Dans la magistrature

Le bruit court au Maroc que M. Paul Dumas, premier président de la Cour d'Appel de Rabat serait appelé en avancement, à la première présidence de la Cour d'Appel d'Alger. La première présidence de Rabat serait dévolue à M. Tournon, procureur général près ladite Cour ou à M. Dramard, président de notre tribunal civil.

Les nombreux amis que M. le premier président Paul Dumas a laissés en Tunisie, où il a fait presque toute sa carrière, se réjouiraient de sa nomination à Alger.

Ceux de M. Dramard, tout en se réjouissant d'un bel avancement dont il serait l'objet, le verrait partir avec regret d'un tribunal où il a débuté dans la carrière judiciaire, il y a quelque trente-deux ans après avoir été chef de cabinet de M. Massicault, résident général.

#### Crédit National

Emission de bons décennaux de 500 francs, garantis par l'Etat français.

Taux : 6 pour cent nets d'impôts présents et futurs.

Coupons semestriels de 15 fr. payables d'avance le 5 février et le 5 août.

Remboursements au choix des porteurs :

le 1<sup>er</sup> février 1924 à 500 francs ;

le 1<sup>er</sup> février 1927 à 500 fr. 50 ;

le 1<sup>er</sup> février 1932 à 525 francs.

Prix d'émission : 482 francs, compte tenu du premier coupon.

Les souscriptions sont reçues sans frais au COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS A TUNIS et dans ses succursales en Tunisie.

#### Un dialogue d'actualité

Récemment, un haut personnage s'entretenant avec un autre haut personnage, s'étonnait du changement survenu dans le caractère tunisien si pacifique autrefois, au début du protectorat.

— Que voulez-vous, lui répondit le second, la Tunisie a subi la voie du progrès ; au contact de votre civilisation, elle a pris des habitudes, des goûts, des mœurs et une liberté d'allures qu'il était facile de prévoir.

« Aujourd'hui l'élan est donné, comment l'arrêter ? C'est le cauchemar de toutes mes nuits. Allah est grand, qu'il écoute les prières de ses fidèles qui lui demandent tous les jours de replonger leurs enfants dans l'ignorance d'autrefois. Une fois les yeux fermés la Tunisie redeviendra la terre pacifique d'autrefois.

#### Après l'arrestation de M. Louzon

Le directeur de l'« Avenir Social » a-t-il réellement voulu provoquer au meurtre et au pillage comme on le prétend ?

Nous avons peine à croire qu'un homme qui a vaillamment fait son devoir sur les champs de bataille, gagné des croix de guerre et la Légion d'Honneur ait voulu pousser les indigènes à la révolte contre ses compatriotes et partant contre le gouvernement protecteur.

Nous croyons plutôt — M. Louzon ne connaissant pas un traitre mot d'arabe — qu'il a été victime d'un traducteur incompétent ou malintentionné et c'est celui-ci qui devrait être recherché et poursuivi, s'il y a lieu.

Mais M. Louzon le dénoncera-t-il ?

C'est une question de conscience et sans connaître l'ancien brillant et vaillant officier nous penchons pour la négative.

En tout cas, on aurait dû y regarder à deux fois avant de faire procéder à une arrestation préventive qui, sans être peut-être illégale — tous les attentats contre les droits et pouvoirs de la République en Tunisie ne se ressemblent pas — n'était pas d'une absolue nécessité, le prévenu étant domicilié en territoire français (art. 49 du décret sur la presse).

Aujourd'hui par le fait de son arrestation il est devenu intéressant aux yeux d'une partie importante de la population indigène et pour peu qu'on le garde longtemps en prison et le jeune du ramadan aidant sa détention pourrait provoquer une abstention de nos protégés pendant le séjour du Président de la République en Tunisie.

**L'Algérie à fond de train**  
Débarquer au Maroc et, quinze jours plus tard reprendre le bateau sur la côte tunisienne; traverser en ce laps de temps tout le nord de l'Afrique dans sa plus grande largeur, tel est le raid que le Président de la République a l'intention de réaliser.

Nous avons donc raison de dire il y a quelques semaines dit « l'Evolution Nord-Africaine » d'Alger — contrairement aux affirmations de certains organes — que ce voyage serait loin d'être un voyage d'études.  
Un des membres de la nombreuse suite présidentielle aurait l'intention, nous assure-t-on, de faire sur cette randonnée une relation à laquelle nous proposons d'ores et déjà un titre: « L'Algérie à fond de train »...ou bien encore « ce qu'on peut voir de l'Algérie en faisant du 120 à l'heure »...

Nous rappelons que l'arrivée en Tunisie aura lieu en plein ramadan ou grand jeûne des musulmans.  
Si le voyage a lieu en Tunisie, s'en ressentira certainement.

**Dans la Légion d'Honneur**  
Sur la proposition du Ministre des Travaux Publics, M. Côme sous-directeur des chemins de fer algériens de l'Etat vient d'être nommé, chevalier de la Légion d'Honneur.

Nous adressons au nouveau légionnaire nos sincères félicitations.

**Le soleil, horloge des Algériens**  
«Saviez-vous que les Algériens avaient demandé que la loi sur l'avance de l'heure ne soit pas appliquée en Algérie. car c'est sur le soleil que se règlent les agriculteurs pour la marche de leurs travaux. Le Gouvernement vient de déposer un projet de loi pour donner satisfaction aux Algériens. Ceux-ci auront donc pour horloge celle que Dame Nature a donnée aux humains. Heureux Algériens!»

Hélas! pourquoi n'en est-il pas de même en Tunisie?

**Dans la presse**  
Nous adressons nos confraternelles sou-

haits de bienvenue à M, René Garnier, avocat, ancien directeur de la « Revue Nord-Africaine » d'Alger qui vient de prendre la rédaction en chef du « Journal de Tunis ».

Nous connaissons de longue date le brillant écrivain, appelé par notre sympathique ami, M. François Portelli, qui a eu la main heureuse en le choisissant entre une centaine de candidats. Avec lui le « Journal de Tunis » prendra une tournure littéraire qui sera fort goûtée de ses lecteurs.

**Aux Services Judiciaires**  
Par suite de la création d'une chambre des requêtes un mouvement assez important vient d'avoir lieu aux Services Judiciaires.

M. Abdelaziz Taj est nommé président de cette nouvelle chambre; M. Kallal le remplace à la présidence de la 1<sup>re</sup> chambre civile, il est lui-même remplacé par un juge faisant fonctions de président du nom de Béchir Maouia.

Ce nom ne dit, sans doute, plus rien à nos lecteurs mais les habitants de Nabeul et de Menzel Temime n'en ont pas perdu le souvenir.

Est-ce qu'on ne se souvient plus aux Services Judiciaires de quelle façon, cet extraordinaire juge, instruisit certaine affaire de meurtre ayant eu pour théâtre la petite localité de Menzel Temime dans le Cap Bon?

Faut-il que nous rappelions qu'après s'être fait remettre le prisonnier, non sans difficultés, par le kahia intérimaire de Nabeul, ce juge le fit monter dans son propre landeau qui devait le conduire à Menzel, c'est-à-dire, pendant un trajet de quatre ou cinq heures; que dans cette localité ce Béchir Maouia, au lieu d'envoyer le meurtrier en prison comme il aurait dû le faire et comme l'aurait fait un magistrat français, il le fit installer à l'hôtel dans une chambre en face de la sienne sous le prétexte... de l'avoir sous la main!!!

Cette façon de traiter un prisonnier riche fut fort commentée à Menzel on le conçoit.

Aujourd'hui, on passe l'éponge sur ces faits qui ne sont pourtant pas antidéliques et Maouia monte en grade!

Comment veut-on que la justice tunisienne jouisse de considération quand les chefs s'ingénient à la faire déconsidérer par des nominations du genre de celle du nouveau président?

**Nes bons instituteurs**  
La « Démocratie » nous apprend que l'instituteur qui dirige l'école de Nefta

se trouve tellement bien dans son fromage de 30.000 francs pour lui et sa femme (paraît-il sans diplôme) qu'il ne veut plus quitter la localité où il exerce depuis une douzaine d'années malgré les règlements qui limitent à trois années les séjours dans le sud tunisien.

Un de nos lecteurs nous signale qu'il y avait dans une école d'un bled sept élèves français dont six au cantonnier et une demi-douzaine d'indigènes.

Le cantonnier ayant été changé de résidence, l'école ne compte plus qu'un Français et les 6 Indigènes.

Voilà où passent les 23 millions — chiffres rectifiés — que nous coûte l'instruction publique en Tunisie en l'an de grâce 1922.

Les journaux d'Algérie nous apprennent que le ministre des Finances vient de donner son approbation à l'octroi du quart colonial aux instituteurs de la colonie voisine.

**Nécrologie**  
La colonie française vient de perdre l'un de ses doyens en la personne de M. Gueydan, avocat défenseur près le Tribunal civil de Tunis depuis 1882.

— M. le Dr Vuillen,  
— Mme Buisson, née Douté.  
— M. Pavart père.

Nous prions les familles d'agréer nos sincères condoléances.

**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE DU COMMERCE ET DE LA COLONISATION**  
**Mise en vente de deux lots de l'Enchir guengla**

Le 17 mars, à dix heures du matin, dans les bureaux de la Direction générale de l'Agriculture, boulevard Bab-Benat, à Tunis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques après déchéance de l'acquéreur de la propriété ci-après :

**DEUX PARCELLES DE TERRE** formant les lots n° 8 et 9 de l'Enchir Guengla situés dans le Contrôle civil de Bizerte et le Caïdat de Bizerte.

Contenance : 8 hectares, 60 ares, 15 centiares.

Mise à prix : 25.000 francs payables en dix annuités dont la première comptant, le surplus des enchères étant payable au comptant.

Ces deux lots forment une seule exploitation, ils comportent des bâtiments comprenant une maison d'habitation de trois pièces, de petites dépendances, une écurie et un puits.

Pour communication des plans, du cahier des charges et tous autres renseignements s'adresser à la Direction générale de l'Agriculture, à Tunis (Service des Domaines et de la Colonisation).

Le Directeur des Domaines et de la Colonisation.  
Signé : Labadie.

**La Maison Paonessa, artificier,** a l'honneur d'informer son honorable clientèle que son magasin de vente et bureaux sont transférés 3, rue de Bretagne, à proximité de ses anciens magasins.

**KORBOUS**

**LA REINE** des Stations Thermales d'Afrique, réputée depuis des siècles pour ses cures merveilleuses, dans un site ravissant du golfe de Tunis, à 45 Kilomètres de la Ville, une petite heure d'auto ou par chemin de fer, gare de Soliman. Billets spéciaux de saison valable 35 jours délivrés dans toutes les gares d'Algérie-Tunisie. Correspondance avec le premier train.

Grand Hôtel des Thermes, les ordres Restaurants select, cuisine et caves réputées; Hôtel des Sources avec onir et autres.

Nombreux appartements et Villas à louer, Golf-tennis, canotage, pêche, chasse, superbes excursions dans les environs, bar américain Cercles des Etrangers :

Garage d'autos et autos en location.

**Restaurant Cacher à la carte et à prix fixe**  
Service de cars Berliet tous les jours départ de Tunis à 8 h. 30 matin; de Korboüs à 4 h.; bureaux : 4, avenue de Carthage, en face le Palmarium.

Le lait	<b>BERNA</b>	est le plus
concentré		riche
suisse		en crème

C'est le plus cher mais le meilleur

Dépôtaires: 3 rue des Belges — Tunis

**PHARMACIE BLOCH**  
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira  
**Léon BLOCH Fils**  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger  
Téléphone 553

**Sempre Avanti**  
Voulez-vous avoir de la santé?  
Ne buvez que les sirops, liqueurs, limonades et vins de la Maison

**GIUSEPPE BUX**  
12, Avenue Krantz — SOUSSE  
GROS & DETAIL

**POUR VOS TRACTEURS  
POUR VOS AUTOS**

N'employez que l'huile **Victorine** reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. **Comptoir Général des Produits Lubrifiants.** Av. J.-Ferry - Tunis

**Aux Armes et Munitions de France**  
**TAIEB ELLAMTI**  
Sousse - 16, Rue de Paris 16 - Sousse

Fusils à bague et à percussion centrale, Hammerless (modèles de luxe et ordinaires), révolvers en tous genres et tous calibres, carabines Flobert, plombs, douilles, accessoires de chasse, cartouches pour Flobert, etc., etc. (Vente de poudre de l'Etat). — La plus importante maison du Sahel.

**Maisons Recommandées**  
PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales — **Boccaro et Nizard** — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Grand Hôtel de France — Annexes : Buffet de la Gare et Hôtel du Centre — L. de Lacroix, propriétaire — Sousse (Tunisie).

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Ai Comby, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis.

Importation-Exportation de tous produits — Mohamed Ellamti, négociant, rue de France Sousse Tunisie — Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Sousse.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia — Tunis **J. & A. BEMBARON.** Vente, échange et location de Pianos.

**JAMAIS** rien ne vaudra l'Eau et la Poudre de riz **MAUD MAUD EUVE.** 70, Av. Gambetta, Hyères Var.

Entreprise Générale des Travaux Electriques. E. A. Minaud et Fils, ancien Aucteurier et Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis — réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques Rebobinage - Enroulement.

Druguerie de la Peste, — S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques etc.

**TUNISIA-PALACE** 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

Les GALERIES PARISENNES Alphonse L. Licari, pp<sup>tes</sup>, 1, Place Pichon - Sousse — Chapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1<sup>res</sup> marques connues - A telier de Modes — Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Braimi frères et Cie, pp<sup>tes</sup>.

**MANSOUR BEN GEMAA** — Shyp Chandler — Fournitures Générales pour la Marine - Sfax Tunisie — Maison fondée en 1900.

Grand Hôtel de France - Sfax — ler ordre — propriétaire — Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénod — 1<sup>re</sup> Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Mercerie Parisienne. — Jacques Bismuth, 6 Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt du gant « Perrin », des parapluies « Revel » et parfumerie « Arys ». — Fournitures complètes pour couturières et coiffeuses.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

**AURICE AZERM**, 11, 11, rue d'Italie et 11 Sadikia Tunis — Télégr. AZERM Tunis — Téléph. 8.48 — Quincallerie - Ferronnerie - arti. de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.

**SEMPRE AVANTI** — Brasserie de la Bourse Ancienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE BUX, propriétaire - Sousse Tunisie — Concommissions de premier choix - Liqueurs à marque.

Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI 117, Avenue de France — Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

Le Gérant : E. LUMBERG  
Imp. de la Renaissance - 11, r. Al-Djazira - Tunis

**VÊTEMENTS J. BELL**  
5, Rue d'Italie, TUNIS

**Raymond Valensi**  
INGÉNIEUR ARCHITECTE  
22, rue de Russie — TUNIS  
Dépôt de Machines Agricoles  
41, Rue Al-Djazira

**Comptoir National d'Escompte de Paris**  
Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés  
AGENCES DE TUNISIE :  
**TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE MONASTIR**  
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)  
et toutes opérations de Banque  
Location de compartiments de **COFFRES - FORTS**  
Délivrance de **BONS DE LA DEFENSE NATIONALE** rapportant des intérêts aux suivants :  
1 mois à 3.60 % - à 6 mois 4.50 %  
3 mois à 4 % - à 1 an 5 %

**Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN**  
DÉPOT : Rue de Turquie (Port)  
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia  
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

**Banque Franço-Tunisienne**  
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens  
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

**CIE DE NAVIGATION MIXTE**  
Cie Touache - Paquebots - Poste Français  
AGENCE DE TUNIS  
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.  
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

**Cie Générale Transatlantique**  
Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

**G<sup>DE</sup> DISTILLERIE TUNISienne G. & E. LICARI**  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros  
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari  
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 2900.

**S<sup>te</sup> F<sup>sa</sup> des Chaux et Ciments du Bou-Kornine**  
Société anonyme au capital de 100.000 fr.  
**USINE A HAMMAM-LIF** (Téléph. 6)  
Adresser Commandes et Correspondance aux bureaux :  
77, Avenue de Carthage — TUNIS (Téléphone 5.84)

**- RESTAURANT DU JAPON -**  
G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires  
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —  
Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROLFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

**Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie**  
Société Anonyme au Capital de 125.000.000  
Siège Social : ALGER — Siège Central : PARIS  
Succursale de TUNIS : 13, Avenue de France  
Agences de Tunisie : Béja, Bizerte, Bou-Orada, Ferryville, Gabès, Gaffour, Kairouan, Le Kef, Medjez-el-Bab, Mahdia, Mateur, Nabeul, Sfax, Sousse, Souk-el-Khemis, Tabarka, Téboursouk.

Toutes opérations de Banque :  
Dépôts de fonds à vue et à échéance fixe avec intérêts  
Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables au maximum en 30 ans avec faculté pour l'emprunteur de rembourser à toute époque par anticipation  
Pour tous renseignements s'adresser à la Succursale de TUNIS ou à ses agences de l'Intérieur.

L'huile qui graisse le plus  
**« Vacuum Mobiloil »**  
Marque « GARGOYLE »  
**Maison A. MODIGLIANI**  
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS  
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

**Société Générale**  
POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE  
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000  
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence  
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX  
Principales opérations  
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissances — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

**Office Français Immobilier et Commercial « Assurances »**  
(17<sup>me</sup> ANNÉE)  
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 12.96

**Vous** qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à « OFFICE FRANÇAIS ».

**Rien à payer** si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.  
L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.  
Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

**Maison R. WALLUT & C<sup>ie</sup>**  
(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)  
99, Rue de Portugal - TUNIS  
Machines Agricoles et Industrielles  
des Premières Marques  
TRACTEURS & MOTO - CHARRUES  
Catalogues et Références Franco sur demande

**Banque de Tunisie**  
Société anonyme au Capital de 3.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia  
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banque.  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION**

**B. BISMUTH**  
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie  
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Oruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées  
**Fil de fer à fourrage 13-14-15**  
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia  
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS tel. 1.6